

Audience du 22 novembre avec le ministre François de Rugy ; Le SNOPA CGT dit : « cela ne peut plus durer !! »

La FNEE-CGT a été reçue Jeudi 22 novembre 2018 en audience à la demande de François de RUGY, ministre d'État, dans le cadre d'un premier entretien avec les OS. Il était accompagné par les cabinets du MTES et des Transports, la secrétaire générale et le DRH. Vous trouverez ci joint le communiqué de la FNEE-CGT

Le SNOPA CGT faisait partie de la délégation, ce fut l'occasion d'interpeller le ministre De RUGY et de lui remettre un dossier revendicatif et les études salariales sur la situation des OPA.

Le 1^{er} sujet porte sur le fait qu'aujourd'hui le **taux horaire des 3 premiers niveaux de classifications est inférieur au SMIC**. Ceci est non seulement illégal mais pose le problème du niveau de rémunération par rapport aux qualifications exigées. Le projet d'arrêté signé par le ministère n'est toujours pas à ce jour validé par le ministère de l'action et des comptes publics !!!!

Le 2^{ème} sujet porte sur le chantier de **l'évolution statutaire des OPA** inscrit à l'agenda social, signé par les ministres avec un engagement d'aboutir à une décision politique sur notre dossier d'ici la fin de l'année 2018. Nous faisons part au ministre de notre intervention au CTM du 7 novembre, avec l'expression de colère et de ras le bol, portant sur la situation et l'avenir des OPA dans les services et EP.

Nous approchons du terme de l'année et rien n'a avancé !. Une fois encore, l'administration donne le sentiment de laisser pourrir le sujet des OPA.

Le 3^{ème} sujet porte sur l'urgence des recrutements, nous avons demandé, pour répondre aux besoins en OPA dans les services, des recrutements selon les règles statutaires des OPA. Pour le moment, la DGAFP (Fonction publique) reste dans le déni et n'apporte pas d'éléments qui pourraient faire avancer le dossier.

Dans ces circonstances, nous exigeons au Ministre d'État de la Transition Écologique et Solidaire d'user de son pouvoir et de passer outre, en attendant qu'une solution d'avenir soit trouvée pour les OPA !

Le Ministre nous informe que :

- L'arrêté portant sur la revalorisation des 4 premiers niveaux de classification a été signé par le ministère de l'action et des comptes publics en date du 21 novembre. Revalorisation avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2018,
- Les cabinets MTES et MACP doivent se rencontrer le 11 décembre avec l'intention d'aboutir à une décision politique sur la situation des OPA, sans préciser la nature de ce qui sera porté par le MTES....
- Sur l'exigence de reprise des recrutements, le ministre se positionnera à l'issue de la réunion interministérielle du 11 décembre.

Le SNOPA CGT n'est pas dupe. La revalorisation du pied de grille tombe la veille de notre rencontre avec le ministre, une mesure à minima qui ne règle en rien l'urgence d'une révision globale de la grille salariale.

La rencontre programmée entre les cabinets MTES et MACP le 11 décembre donne l'impression que le MTES avec les propos du ministre, ne fait pas le poids devant Bercy.

Concernant les recrutements, le Ministre ne s'engage pas et reste pour le moment sans aucun état d'âmes dans le projet conduit par AP 2022 qui prévoit entre autres le recrutement de contractuels sur les missions techniques.

Pour autant, le SNOPA ne va pas en rester là et va continuer à mettre la pression pour que nos missions de service public soient reconnues, préservées, pérennisées et les règles statutaires renouvelées pour assurer un avenir aux OPA.

Le SNOPA CGT est seul syndicat à prendre la dimension des enjeux et à faire face à l'immobilisme de l'administration en étant force de proposition.

Nous avons des droits, faisons-nous entendre et respecter : le 6 décembre je vote CGT !